



L'Avenir Agricole

Journal d'information des
Confédérations paysannes du Limousin
ISSN 2112-7662

Dispensé de timbrage LIMOGES CTC

L'Avenir Agricole - 2, Rue de la Bride 19000 Tulle - 05.87.50.41.19 ou cplimousin@laposte.net

DATE DE DÉPÔT
/10/2017



PAC 2018 : La trahison gouvernementale ! Les Conf du Limousin mobilisées pour dénoncer le sacrifice des mesures les plus cohérentes de la PAC !

Fin juillet dernier, le récemment nommé Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, rendait les arbitrages gouvernementaux pour la répartition des aides de la PAC 2018 à savoir

- le maintien à 10% en 2018 soit 50€/ha du "paiement redistributif" du pilier I, qui vise à prendre en compte les spécificités des petites et moyennes exploitations. L'Etat français portait là un coup fatal à l'emploi agricole, en ne majorant pas davantage les 52 premiers hectares, et donc en défavorisant les fermes les plus pourvoyeuses d'emplois.

La mesure redistributive promise sous la présidence Hollande permettant de financer davantage les 52 premiers ha à hauteur de 100 €/ha en 2018 était annoncé depuis 2015. Cette mesure primordiale pour une plus juste redistribution des aides de la PAC était un soutien notable pour les fermes de moins de 100 ha, c'est-à-dire 3/4 des fermes françaises.

- le "transfert à hauteur de 4,2% des montants des crédits du pilier I de la PAC vers le pilier II, pour satisfaire les besoins identifiés sur le pilier II d'ici 2020 »

Il fallait un transfert de plus de 12 % des crédits du 1er pilier de la PAC vers le 2nd pilier pour financer l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN), les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) et les Aides à l'Agriculture Biologique (AB)

4,2 % pour quelles priorités ?

Après un simulacre de consultation des acteurs agricoles, le gouvernement a clairement laissé la FNSEA arbitrer la PAC 2018. Il fait donc le choix dangereux de léser la grande majorité des paysans au bénéfice d'une minorité. Il n'aura pas fallu longtemps pour que les promesses de campagne du candidat Macron soient enterrées par les lobbies !

Il fallait au minimum un transfert de 12% du 1er vers le 2nd pilier de la PAC dont :

- 4 % supplémentaire pour financer l'ICHN, indemnité indispensable sur notre territoire pour une survie des fermes
- 2 % pour financer les mesures agro-environnementales dispositif qui permet concrètement aux paysans de s'engager progressivement dans la transition vers une agriculture plus écologique,
- 3 % pour financer les aides bio notamment les aides au maintien qui vont être sacrifiées
- 3 % pour une caisse de mutualisation des risques au bénéfice d'un fonds de mutualisation géré par l'Etat qui doit être mis en place et non des assurances.

Il est pour nous Confédérations paysannes du Limousin hors de question d'imaginer un arbitrage entre l'ICHN indispensable pour la survie de l'agriculture sur notre territoire et le financement des aides bio et des mesures agro-

environnementales indispensables pour une transition durable de notre agriculture.

Ces décisions vont complètement à l'encontre des Etats généraux de l'alimentation et des promesses faites par la présidence Macron aux agriculteurs.

Ce 27 juillet 2017, le Gouvernement a trahi la confiance des paysans et des citoyens. Nous ne pouvons nous y résoudre !

Si nous voulons que les Etats Généraux ne soient un simulacre de consultation, nous demandons de trouver les financements pour amorcer une réelle transition agricole, soutenir l'emploi en agriculture et permettre un juste revenu des paysans !

Mobilisation organisée par la Conf paysanne 19 devant la Préfecture à Tulle le 2 Aout dernier.

Embrouillement du grand portail pour dénoncer le sacrifice des paysans acté par les décisions gouvernementales !



Ce Ministre n'aura pas tenu 2 mois devant la pression des lobbies de l'industrie et la FNSEA, a-t-il seulement essayé ? La Conf avait obtenu un transfert de 15% entre les 2 piliers mais la nuit portant conseils et surtout influents conseillers, nous nous sommes réveillés avec un taux de transfert entre 1er et 2nd pilier de 4 %!!! Avec cet arbitrage les promesses du candidat Jupiter sont d'ores et déjà parties en fumée. La Conf' 19 n'est donc pas restée les bras ballants regardant la paysannerie disparaître au profit des plus puissants ! Cette belle mobilisation aura permis de montrer aux décideurs que nous ne se laisserons pas étouffer sans nous battre !

En 30 ans, le combat de la Conf' pour l'agriculture paysanne n'a pas pris une ride !

Pour célébrer ses trente ans, la Confédération paysanne agricole a réuni plusieurs milliers de personnes au mois d'août. Le projet originel de transformation sociale n'a pas pris une ride, mais les succès de ce syndicat ouvert à la société n'ont pas permis d'inverser la tendance à l'industrialisation du secteur.

UNE RENTREE SYNDICALE RICHE D'ACTIONS !

C'est une rentrée très active qu'a connue la Confédération paysanne : plusieurs de ses militants ont été évacués par les forces de l'ordre en début d'après-midi mardi 29 août de l'Agence de services et de paiement (ASP). Ils en avaient occupé les locaux depuis la veille et depuis la matinée le PDG de l'ASP, Stéphane Le Moing, était également retenu par la soixantaine de paysans présents.

Le syndicat protestait contre les retards accumulés depuis 2 ans dans le paiement des aides de la PAC (Politique agricole commune).

> voir encadré suivant

OCCUPATION DE L'ASP : OU EST PASSÉ L'ARGENT DE LA PAC ?

Lundi 28 août, 70 militant-e-s de la Confédération paysanne ont investi l'ASP.

Ils exigeaient de l'état qu'ils tiennent ses engagements : payer les aides qui sont en carafe depuis 2015 ! Les paysan-ne-s avaient déjà été profondément trahis par l'arbitrage de Stéphane Travert en juin, concernant le transfert du premier vers le second pilier, qui mettait en péril les petites fermes et ceux engagés dans des démarches de transition.



Les militants ont mis en place une occupation pacifique, le ministre n'a pas daigné répondre aux manifestants sur leurs revendications. Le Ministère de l'agriculture a exigé la fin de l'occupation sans donner aucune revendication sur l'une ou l'autre des revendications.

Très rapidement les salariés de l'ASP ont apporté leur soutien aux confédérés, ils nous ont expliqué le manque de moyens humains dans leurs services et ils contestent vivement les stratégies de leur

direction. L'état a fait le choix désastreux de se priver de compétences en interne et d'externaliser la mise en place des fameux logiciels de paiement avec les conséquences catastrophiques que nous connaissons. La CGT Agri a invité les paysans à expliquer la situation aux travailleurs de l'ASP. Une pétition a ensuite circulé dans les étages : 90 % des salariés présents l'ont signée, preuve que les prétendues pressions psychologiques dénoncées par Travert ne sont que du vent.

Si pression il y a eu, c'est de la part de la direction de l'ASP qui n'a pas cessé d'envoyer des messages anxieux à leurs agents.

Ce premier jour d'action a aussi été marqué par des ouvertures de péages d'autoroute en série dans le sud de la France (Toulouse, Pau, Biarritz) les paysans nombreux ont tous exigé les mêmes choses, des aides justes et versées en temps et en heure. La Conf' de la Normandie à elle investit l'ancienne permanence parlementaire de Stéphane Travert afin de condamner la non-revalorisation des 52 premiers hectares.

Après une première nuit d'occupation, voyant que rien ne bougeait, les paysans ont décidé de durcir l'action. Les paysan-ne-s ont bloqué les entrées et filtré le parking. Un rendez-vous a été décroché avec le PDG de l'ASP, Stéphane Le Moing, et le Secrétaire Général. Devant l'absence de volonté du Ministre d'entamer les négociations, il a été décidé de les retenir contre leur gré. Dès midi, les opérations péages gratuits ont commencé à Toul et Vienne, toujours bien reçues par la population.

La relève continuait d'arriver d'un peu partout à Limoges quand la police est intervenue pour nous forcer à évacuer les lieux. **Le gouvernement a préféré passer en force plutôt que d'honorer ses dettes.**



Ces actions ont permis de mettre en avant cette situation inacceptable aux yeux des Français-e-s. La Conf' a frappé fort pour la rentrée syndicale alors que la FNSEA se compromettrait avec la grande distribution et l'industrie agroalimentaire aux Etats Généraux de l'Alimentation.

Cette action de rentrée témoigne de l'énergie du syndicat paysan, qui a fêté cet été ses trente ans.

LA GRANDE FETE ESTIVALE DES 30 ANS A ALLOUE

À Alloue, en Charente, l'atmosphère était joyeuse et plus paisible. Ils voulaient faire « une grande réunion de famille », selon Laurent Pinatel, le porte-parole de la Confédération paysanne. Car la famille du syndicat agricole est grande, en effet : responsables nationaux et locaux d'hier et d'aujourd'hui, animateurs des syndicats, paysannes et paysans, « amis de la Conf' », militants divers, consommateurs... **Des milliers de personnes (7.000 samedi 19 août au soir, selon les organisateurs) se sont donc réunies autour de débats, concerts, et d'un marché paysan le dimanche 20 août.**

Le tout accueilli par les aînés : Christian Leduque, éleveur retraité qui accueillait sur ses champs, et Yves Manguy, premier porte-parole de la Confédération paysanne en 1987 et lui aussi éleveur retraité à quelques kilomètres de là. « Chez nous, on ne tourne pas la page à chaque porte-parole, il y a une continuité depuis 30 ans », assure Laurent Pinatel, l'actuel titulaire. Et même plus de 30 ans si l'on prend en compte son ancêtre, la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP), fondée en 1981 par Bernard Lambert, et le mouvement des « paysans-travailleurs » lancé par son livre Les Paysans dans la lutte des classes (paru en 1970).

« Bernard Lambert nous a donné les moyens de comprendre ce qui se passe pour les paysans », témoigne Yves Manguy. « À l'origine, il y a deux courants : des paysans de père en fils, tendance "jeunesses chrétiennes", qui font scission avec la FNSEA ; et une jeunesse soixante-huitarde en rupture, néorurale. C'est grâce aux manifestations du Larzac qu'ils se sont rencontrés », rappelle Emmanuel Aze, arboriculteur dans le Lot-et-Garonne et membre du secrétariat national.

Dès ces années-là, il y a dans l'ADN du mouvement syndical le refus du corporatisme et l'ancrage dans les mouvements contestataires de gauche.

L'AVENIR AGRICOLE

CPPAP 0619 G 88287 et ISSN 2112-7662
Périodicité mensuelle - 10 numéros/an
Directeur de publication : Michel LIMES
Imprimerie : AINARC 2, Rue de la Bride 19000 TULLE
Editeur : AINARC et Dépôt légal : à parution

« La Conf' est beaucoup plus que la Conf' »

Cette jonction originelle entre paysans et mouvement social de gauche s'est renouvelée à de nombreuses reprises dans l'histoire de la « Conf' », comme on l'appelle : dans les combats contre les OGM, pour l'altermondialisme, ou encore en 2005 quand elle donna « les arguments alimentaires contre le traité constitutionnel européen », estime Olivier Keller, paysan en Ardèche. « Notre syndicat est la plus belle expérience de lien entre une corporation et une partie de la société », enchérit Philippe Collin, porte-parole de 2009 à 2013.

En trente ans, le syndicat n'a pas seulement réussi à « s'incruster définitivement dans le paysage agricole », comme le dit Philippe Collin. Il a contribué à façonner le paysage des mouvements sociaux dans leur ensemble. Membre fondateur d'Attac en 1998, la Conf' est aussi à l'origine de Via Campesina (mouvement paysan international), du Réseau semences paysannes et de Solidarité paysans (qui défend les paysans en situation difficile), des Faucheurs volontaires, etc.



Un public nombreux et divers aux 30 ans à Alloué (16)

« On jouit d'une image fabuleuse », se permet d'affirmer Emmanuel Aze. Quelle en est la recette ? Des modes d'action marqués par la non-violence (occupations, grèves de la faim...), mais tout de même virulents (fauchage de maïs OGM, démontage de la salle de traite de la « ferme-usine des mille vaches »). Une bonne reprise médiatique, grâce notamment à des porte-parole charismatiques (« Il y a eu un avant et un après José Bové à la Conf' », observe Laurent Pinatel) et à une culture et une organisation qui permettent l'initiative et empêchent la captation du pouvoir (les élus nationaux sont remplacés tous les huit ans). Et peut-être, selon Emmanuel Aze, quelque chose de moins tangible : « **La Conf' est beaucoup plus que la Conf'. On est dépositaire de choses qui traversent la société : l'alimentation est un des derniers points où l'on cherche l'autonomie, au sens de se donner la loi.** »

Malgré toutes ces réussites, et les nombreuses « petites » victoires remportées, l'objectif central de la Confédération paysanne apparaît plus loin que jamais d'être atteint. « Au départ de la Conf', il y a une volonté de transformation sociale : non

pas la défense de l'agriculture paysanne, mais sa généralisation », rappelle Emmanuel Aze. Il alerte ceux qui verraient la progression de l'agriculture « alternative » comme une fin en soi : « Je crois qu'on est en train de sécuriser un segment de marché. Le bio, le local, les circuits courts, tout ça peut être considéré comme acquis. D'ailleurs, dans les négociations face à Macron, on va sans doute obtenir des choses. Mais dans la limite de notre existence, comme un segment de marché. »

Et pendant ce temps, la concentration des terres et de la production se poursuit, « avec pour principales victimes ceux qui forment notre base électorale », d'après Philippe Collin. Soit des paysans de taille moyenne, « bons élèves de la PAC », qui ne peuvent pas se tourner vers un système alternatif du jour au lendemain.

« Il y a un lien direct entre la situation de tous les travailleurs et celles des paysans »

Le syndicat se retrouve ainsi à devoir tenir une position acrobatique. Se montrer corporatiste d'un côté pour élargir sa base, et de l'autre chercher une alliance plus large pour transformer radicalement la société.

« On a le mérite de dire la vérité aux paysans, avance Laurent Pinatel. Ce que le système vous pousse à faire, il va falloir le changer, et réorienter les politiques publiques. Mais le changement, ça fait peur à tout le monde, ça apporte le repli, qui profite à la FNSEA. » **Or les élections syndicales sont très importantes.** D'abord parce qu'elles permettent le financement des activités de la Conf' (en 2007, une baisse de 7 points au scrutin avait entraîné une réorganisation interne et des licenciements). Mais également pour peser dans les négociations politiques avec le ministère.

Lors de ce week-end, la question de la participation de la Confédération paysanne au mouvement social qui s'annonce contre les ordonnances sur la loi Travail a fréquemment émergé. « L'agriculture paysanne ne peut pas se réaliser dans un monde libéral », affirme Laurent Pinatel. Certains incitent la Conf' à prendre part à l'intersyndicale, d'autres à imiter les zadistes, qui ont déclaré qu'ils apporteraient de la nourriture sur les piquets de grève. « S'il y a précarisation du monde du travail en général, le même sort continuera d'être réservé aux paysans. Notre syndicat prône la régulation par la volonté collective, or c'est cela même qui est en train d'être « désinstitutionné » dans le monde économique et social.

Si cela continue, on peut abandonner l'idée que ce soit fait dans notre domaine », plaide Emmanuel Aze.

Le congrès de Muzillac, en avril dernier, a plutôt décidé d'insister sur la question d'"un revenu pour tous les paysans", alors que 50 % des paysans gagnent moins de 350 € par mois, selon la MSA, la sécurité sociale agricole. "Nous demandons d'abord l'interdiction des ventes en dessous des coûts de revient, explique Cécile Muret. Cette campagne correspond à une revendication historique : mutualiser la valeur ajoutée, partager le travail."

Un discours qui résonne avec celui de la réduction du temps de travail porté par certains partis politiques et syndicats interprofessionnels. Invité à participer à ce week-end anniversaire, le sociologue (et auteur du Sacrifice des paysans) Pierre Bitoun a insisté sur cet écho : "Il y a un lien direct entre la situation de tous les travailleurs et celles des paysans. Et cette jonction, que souhaitent les paysans-travailleurs et Bernard Lambert, a toujours fait peur au capitalisme et aux gouvernants."

Sources : • article de fond Reporterre le 30 août 2017 par Baptiste Giraud et • encadrés : Conf Paysanne

SOLIDARITE !

Inquiètes des répercussions que la Loi Travail pourrait impliquer sur les conditions de travail des salariés, les Confédérations paysannes du Limousin se sont portées solidaires des préoccupations manifestées par les salariés et l'ensemble des français devant faire face à une atteinte à leurs droits, qu'ils soient sociaux ou économiques.

Du stock... Des prix performants
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h

Depuis 1953
Chatras PNEUS

- Agricole
- 4X4 - Quad
- Camionnette
- Voiture

- MONTAGE offert à l'atelier
- FORFAIT MONTAGE À DOMICILE
- RÉPARATION À CHAUD
- MÉCANIQUE AUTO

Riaume - Route de Meyssac - 19360 COSNAC
Tél. 05 55 23 41 13 - Email : chatraspneus@wanadoo.fr
www.4x4pneu.fr / www.autopneu-pascher.fr

APPORT DE TRESORERIE REMBOURSABLE PAC 2017 : la mobilisation de la Conf' a porté ses fruits !

Victoire syndicale après la mobilisation de la Conf' à l'ASP !

Une semaine après l'occupation de l'ASP de Limoges par la Confédération paysanne et les actions qui ont eu lieu conjointement partout en France, nous nous réjouissons de constater que cette mobilisation d'ampleur a, en partie, porté ses fruits.



La décision prise de verser des ATR sur 80% des aides ICHN, MAEC et Bio, et d'augmenter à 90% celles sur les aides du premier pilier, doit être saluée. Nous rappelons à toutes les paysannes et les paysans qui peuvent bénéficier de ces ATR d'en faire la demande avant le 16 octobre 2017.

La Confédération paysanne déplore néanmoins que toutes les MAEC ne soient toujours pas incluses dans ces ATR, ce qui engendre des situations catastrophiques pour certain-e-s paysan-ne-s.

Nous rappelons également que les personnes qui n'ont pas demandé d'ATR en 2015 et 2016 sont toujours dans l'attente de leurs aides Bio et MAEC. Il est donc vital de mettre rapidement en place un mécanisme pour qu'elles puissent rétroactivement bénéficier de l'ATR sur 2015 et 2016, en plus de 2017.

Cette victoire syndicale ne doit toutefois pas faire oublier que la mise en place d'ATR, initialement présentée comme une mesure d'urgence pour faire face à une situation exceptionnelle, est en train de s'installer durablement. Il n'est pas acceptable que le poids de la défaillance des services de l'Etat repose sur les paysan-ne-s.

La Conf' reste mobilisée pour que l'Etat prenne ses responsabilités, et mette les moyens humains et techniques nécessaires à régler cette situation !

Télédeclarez votre ATR 2017 des que possible et jusqu'au 15 octobre prochain

Pour recevoir un Apport de Trésorerie Remboursable sur vos aides PAC 2017, vous devez impérativement en faire la demande sur Telepac des que possible et au + tard le 15/10/2017.

RDV au lien suivant :

www2.telepac.agriculture.gouv.fr

Si votre demande est réalisée avant fin septembre, le versement devrait intervenir sur votre compte dès le 16 octobre 2017.

Une notice explicative et une présentation de la téléprocédure d'ATR 2017 sont disponibles sur Telepac à la rubrique « Formulaires et notices 2017 ».

Pour toute question, aide, contacter la Confédération Paysanne du Limousin
cplimousin@laposte.net ou 05.87.50.41.19

Contrôles PAC : un moratoire avant une refonte du système !

La Confédération Paysanne planche sur des propositions très concrètes.

En préalable : nous demandons un moratoire sur les contrôles PAC dans l'attente que les aides soient toutes versées et que l'Etat respecte ses engagements.

Globalement, nous demandons à l'Etat de se réinvestir dans l'application des réglementations qu'il met en place.

La première visite du « contrôleur » ne doit donc plus être un « contrôle », mais une « évaluation » (proposition 1), dont l'efficacité sera assurée par une montée en compétence des contrôleurs (proposition 2) et un accompagnement avant et après la visite sur place (propositions 3 et 4).

1. Remplacement du système "Contrôle puis recontrôle" par un système "Évaluation puis contrôle"

2. Montée en compétence des contrôleurs : pour chaque contrôle, besoin d'au moins un contrôleur expérimenté et formé à la psychologie humaine, la gestion de conflit, l'économie rurale, la conséquence des sanctions et l'objet du contrôle (ex : flexibilité paquet hygiène).

3. Phase pré-évaluation/contrôle : le contrôleur doit prévenir le contrôlé dans un délai minimum acceptable (à

déterminer selon le type de contrôle), afin de lui permettre d'organiser son travail en fonction du contrôle, de corriger certaines erreurs et de rechercher un accompagnement.

Le contrôleur doit a minima présenter : l'objet du contrôle, le déroulé et le contenu de l'intervention, la grille de contrôle, l'existence d'un PV, la possibilité d'assistance par un tiers au choix et les voies de recours (droits du paysan).

4. Phase post-évaluation/contrôle : remise, par le contrôleur, d'un rapport de contrôle, listant les manquements constatés, les mesures

correctives à prendre et le calendrier de mise en œuvre de ces mesures.

5. Hiérarchie des sanctions : • dissociation actes volontaires et accidents/ignorance ;
• progressivité des sanctions en fonction de l'impact qu'elles ont sur une ferme

6. Absence des forces de l'ordre.

7. Réglementations à contrôler en priorité : contrôle des structures, droit du travail, droit de l'environnement et, plus globalement, privilégier les contrôles protégeant l'intérêt général plutôt que le droit commercial.



États généraux de l'alimentation : nous, on sait où on veut aller !

Les États généraux de l'alimentation ont été lancés le 20 juillet dernier, sans assurance sur les suites qui seront données à ces travaux. Vont-ils donner lieu à une mise en cohérence des politiques publiques ? Peut-on espérer une traduction législative concrète pour améliorer le quotidien des paysans et l'alimentation de tous les citoyens ?

Si le flou est encore grand du côté du gouvernement, de notre côté, nous portons haut et fort la nécessité d'une meilleure reconnaissance du métier de paysan à travers enfin un droit au revenu des agriculteurs. C'est la condition nécessaire pour réussir un projet de transition agricole et alimentaire qui intègre pleinement les attentes sociétales. Nous revendiquons haut et fort que la question du partage de la valeur ajoutée doit être prise à bras le corps, à commencer par une révision de la réglementation des relations commerciales et du droit de la concurrence. Nous ne nous satisferons pas de simples recommandations pour les négociations commerciales à venir.

Le chemin à construire est ainsi celui de la rencontre de la réponse sociale et économique aux préoccupations des paysans avec les attentes sociétales. Les solutions seront globales, territoriales et politiques, et non segmentées et marchandes, perpétuant la logique de niches et les inégalités sociales et territoriales. Les deux chantiers annoncés sont complémentaires et indissociables dans la réflexion à mener.

La revalorisation du travail des paysans, de leur statut social et de leur revenu, sera le sode d'une politique agricole et alimentaire au service de l'intérêt général.

Participer à la consultation publique !

Les citoyens sont appelés à contribuer via une grande consultation publique permettant d'enrichir la réflexion. Elle est ouverte depuis le 20 juillet et s'achèvera à la fin du mois d'octobre. L'objectif de cette consultation est double, il s'agit à la fois d'élaborer un diagnostic partagé sur les différentes questions soulevées par les EGA et à la fois de formuler des propositions concrètes afin de nourrir l'agenda des solutions des différents Ministères.

Trois thèmes structurent la consultation :

1. Favoriser une chaîne de production agroalimentaire plus durable et plus équitable
2. Favoriser une consommation plus saine, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement
3. Concilier compétitivité internationale de la production agro-alimentaire et respect des enjeux sociétaux internationaux

Pour y prendre part,

-RDV sur le site collaboratif <https://www.egalimentation.gouv.fr/>

-inscrivez-vous sur sur la plateforme car c'est obligatoire pour pouvoir participer à la consultation.

Pour cela, vous renseignez un pseudonyme, une adresse électronique et un mot de passe ou vous vous inscrivez via votre compte facebook ou Google.

Ensuite, chaque citoyen peut contribuer à la consultation de 4 manières différentes :

- Voter sur les propositions formulées par le Gouvernement et sur les propositions et arguments des autres contributeurs.
- Argumenter sur les propositions formulées par le Gouvernement et sur les propositions des autres contributeurs.
- Proposer des causes supplémentaires qui pourraient être à l'origine des problèmes identifiés par le Gouvernement et des pistes de solutions permettant d'y répondre.
- Référencer des sources d'informations supplémentaires que vous souhaitez soumettre à la communauté.

Paysans, consom'acteurs à vous de jouer !

Les objectifs visés par les Etats Généraux de l'Alimentation

RELANCER
LA CRÉATION
DE VALEUR
ET EN ASSURER
L'ÉQUITABLE
RÉPARTITION

PERMETTRE AUX
AGRICULTEURS DE
VIVRE DIGNEMENT
DE LEUR TRAVAIL
PAR LE PAIEMENT
DE PRIX JUSTES

ACCOMPAGNER LA
TRANSFORMATION
DES MODÈLES DE
PRODUCTION POUR
MIEUX RÉPONDRE
AUX ATTENTES DES
CONSOUMMEURS

PROMOUVOIR
LES CHOIX DE
CONSOMMATION
PRIVILÉGIANT
UNE ALIMENTATION
SAINE, SÛRE
ET DURABLE

... en marge des EGA : le "off" qui aide à comprendre !

• La FNSEA main dans la main avec l'industrie et la grande distribution

La FNSEA cosigne ouvertement un « diagnostic de la filière alimentaire » avec les industriels (ANIA) et la grande distribution (FCD). Le syndicat majoritaire ne voit manifestement pas de problème majeur dans le fait de collaborer avec des entreprises dont l'activité principale consiste à écraser toujours plus les paysans dans leur course effrénée aux prix bas.

La FNSEA prouve une fois de plus qu'en restant enfermée dans un système agro-alimentaire qui ne se préoccupe que de production et en aucun-cas des producteurs ou des consommateurs, elle est incapable de défendre l'intérêt des paysans. **Le revenu des paysans ne sera jamais assuré de manière pérenne par la seule bonté d'âme de ces entreprises, tournées logiquement vers leur profit, que représentent l'ANIA et la FCD.**



• Agir maintenant pour le revenu des paysan-nes !

Fin Aout, la Confédération Paysanne a déposé une saisine auprès du médiateur des relations commerciales agricoles au sujet des contrats laitiers et de leur renouvellement actuel. Plus largement, nous portons des propositions concrètes pour rééquilibrer le rapport de force dans les filières alimentaires :

- une loi interdisant l'achat de la production agricole en-dessous du prix de revient,
- l'encadrement puis l'interdiction des instruments promotionnels sur les denrées alimentaires, sauf dans un cadre de prévention contre le gaspillage alimentaire
- l'établissement de contrats producteurs-transformateurs-distributeurs sur les volumes produits destinés au marché intérieur avec une garantie de rémunération pour les paysans
- le renforcement du rôle du Collège Producteurs de l'interprofession avec une obligation de fixation de prix planchers et la négociation de clauses de partage de la valeur ajoutée
- le réengagement des pouvoirs publics comme arbitre en dernier recours en cas d'échec des négociations contractuelles

La Confédération paysanne se battra pour la reconnaissance du savoir-faire paysan, accaparé aujourd'hui par la politique marketing de l'agro-industrie et de la grande distribution !

Pôle Viandes Locales à Bourgneuf : soutenir un projet d'abattoir axé sur le bien être animal

Le chantier du Pôle viandes locales de Bourgneuf, qui fédère des paysans de Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, avance bien avec des innovations déjà visibles.

Pas de virages et pas d'homme dans le champ de vision

Il y a eu tout un travail pour que l'animal ne sente pas l'odeur du sang, ni entende les bruits métalliques qui lui sont extrêmement stressants. « Les éleveurs savent très bien la hantise des bovins pour les angles morts, poursuit Yohan Toulza-Lemaire. Il n'y en aura pas à Bourgneuf. Les animaux chemineront le long d'un couloir circulaire et l'aiguillon électrique est banni. »

Le contact avec l'être humain, autre source de stress pour l'animal, est aussi réduit au maximum. Même dans le box de contention, où l'animal est immobilisé puis abattu. « Nous avons fait appel à un bureau d'études, reprend Yoann Toulza Lemaire. Ils ont imaginé un bras robotisé, qui par derrière, sans que la vache ne puisse le voir venir, porte le coup fatal à l'animal. »

L'abattoir de Bourgneuf sera enfin doté de caméras, même si la loi ne l'impose pas, et des baies vitrées permettront aux éleveurs

qui le souhaitent d'assister à la mort de leurs bêtes et de vérifier que la mise à mort s'est faite dans le respect de l'animal.

Une collecte pour trouver 100.000 euros

Le hic, c'est qu'un tel abattoir coûte plus cher. Le box de contention par exemple. Dans un abattoir classique, une telle pièce coûte 80.000 euros. A Bourgneuf, on devrait être plus proche des 200.000 euros. Le collectif d'éleveurs a donc lancé une collecte de fonds sur Internet avec l'objectif de récolter 100.000 euros en trois mois.

www.leetchi.com/c/solidarite-de-les-viandes-paysannes

Si les fonds sont réunis à temps, l'abattoir de Bourgneuf pourrait ouvrir au printemps 2018. La cadence sera très faible : sept animaux mis à mort par semaine. Pas de quoi rentabiliser l'abattoir, mais ce n'est pas le but non plus. Les marges, Guillaume Betton prévoit de les faire bien plus sur la vente directe aux consommateurs « d'une viande certes un peu plus chère, mais d'excellente qualité, fondante comme du beurre et goûteuse », promet-il. Le collectif prévoit de fournir de la viande pour 600 familles, sur abonnement [les inscriptions sont d'ores et déjà possibles sur Internet].

Un abattoir qui pourrait donner des idées

L'abattoir de Bourgneuf pourrait avoir valeur d'exemple. « D'autres abattoirs font des efforts mais il s'agit bien souvent d'améliorer des installations existantes, commente Claudia Terlouw, chercheuse à l'Inra au sein de l'Unité mixte de recherche sur les herbivores et qui travaille notamment sur la relation entre bien-être animal et qualité de la viande. A Bourgneuf, on part de zéro et on se pose toutes les questions possibles sur le bien-être animal et par conséquent on agit sur la qualité de la viande. »

On voit aussi des éleveurs se regrouper pour reprendre des petits abattoirs qui ferment avec le souci d'améliorer le bien-être des animaux. C'est le cas à Die, dans la Drôme, ou à Bourgueil (Indre-et-Loire). »

Sources : La Montagne (Virginie Mayet)
20 Minutes (Fabrice Pouliquen)



Infos et contacts

www.lesviandespaysannes.net

ZI de Langladure
23400 Masbaraud Merignat

contact@lesviandespaysannes.fr

APPEL A MOBILISATION CONTRE L'INDUSTRIE MINIERE EN HAUTE-VIENNE !

Ce projet est à un stade avancé car le Permis Exclusif de Recherche (le PER de Bonneval) a d'ores et déjà été accordé à une société australienne sur une zone de 300 km² touchant 9 communes du sud de la Haute-Vienne et une commune du nord de la Dordogne.

Compte tenu de l'historique aurifère de la région, il est quasiment certain que ces recherches seront concluantes ; ce qui aboutira, selon le code minier, automatiquement à l'étape suivante : l'exploitation minière industrielle des sous-sols de cette zone !

La présence de mines sur le territoire est dangereuse pour l'activité agricole. Une mine étant forcément associée à une usine de cyanuration, l'activité minière provoque irrémédiablement une pollution des eaux. Chez nous, l'Etat finance encore la dépollution des eaux des mines du Bourneix, fermées depuis 2002...

Pour toutes ces raisons, il y a urgence à être nombreux à se mobiliser pour faire barrage à ce projet dévastateur. Ce n'est qu'en voyant une forte mobilisation que les responsables reculeront !

Stop Mines 87 soutenue entre autre par la **Confédération Paysanne 87** vous convient à rejoindre la manifestation :

le samedi 7 octobre prochain des 12h de St Priest Ligoure à St Yrieix la Perche

- pique nique à 12h au stade de Saint Priest Ligoure
- départ de la manifestation à 16h

Afin de montrer l'opposition du monde agricole et rural à ce projet, les paysans sont invités à se joindre à la mobilisation en tracteur.

+ d'infos www.stopmines87.fr

SAMEDI 7 OCTOBRE 2017
en vélo, en tracteur, en voiture ou à pied
DÉPART : 16H STADE DE ST PRIEST-LIGOURE
ARRIVÉE : ST YRIEIX LA PERCHE VERS 18H30
Pique-nique à partir de 12h au Stade de St Priest
Concerts et buvette prévus à l'arrivée !
Pour plus d'infos : stopmines87.fr & [f Stopmines87](https://www.facebook.com/stopmines87)

**NI ICI, NI AILLEURS !
STOP AUX MINES D'OR**

MANIFESTATION
contre l'industrie minière
en Haute-Vienne

Parce que notre qualité de vie vaut tout l'or du monde !

Confédération Paysanne
SYNDICAT NATIONAL DES AGRICULTEURS
ALTERNATIBA

L'exposition sur les circuits de proximité est en ligne !

Rachel Virole pour les entretiens, Magda Kaminska pour la conception graphique et Antoine Vépierre pour le webdesign, ainsi que nos collègues du réseau Inpact Limousin et de Geolab (Université de Limoges),

avec le soutien de la Fondation de France et de l'ex-Région Limousin,

remercient tou.te.s les agriculteurs.trices, commerçant.e.s et consommateurs.trices qui ont accepté de consacrer du temps aux entretiens et relectures,

et ont le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de l'exposition "collectifs et circuits courts en Limousin" (que vous pouvez retrouver en version kakemono sur réservation et bientôt en version papier).

Vous pouvez désormais découvrir les initiatives de circuits courts agroalimentaires en Limousin sur la page suivante

www.proximites-obs.fr/agir/expo-circuits-courts/

Qu'est-ce que le projet « collectifs et circuits courts en Limousin » ?

Le projet « collectifs et circuits courts en Limousin » est issu de la coopération entre le réseau InPACT Limousin et le laboratoire Géolab dans le cadre de l'observatoire des proximités Nouvelle-Aquitaine. Financé par la Fondation de France, il vise à capitaliser les connaissances des acteurs des circuits de proximité en Limousin. Dans ce cadre, une vingtaine de structures ont été analysées et des fiches synthétiques en ont été tirées. Ces monographies ont donné lieu à la création d'une exposition amenée à être installée lors d'évènements ayant trait aux circuits courts agroalimentaires.

A NOTER : l'exposition sera visible à la médiathèque de Felletin entre le 2 et le 18 Octobre 2017

N'hésitez pas à y faire un tour !

Fanny Jouitteau, Julien Dellier, Marius Chevallier

Jeudi 12 octobre à Bourgneuf Soirée "dîner local et cinéma" à partir de 19h00

Dans le cadre du 1er forum départemental sur les circuits courts de proximité et l'alimentation en restauration collective « Mangeons local, le forum creusois qui donne la patate ! », la **Communauté de communes CIATE-Bourganeuf/Royère de Vassivière, l'ADEAR Limousin et le GAB 23 vous proposent une soirée « Dîner local et cinéma ».**

Vous pourrez déguster un kebab paysan suivi d'un dessert, tout ceci local et bio confectionné par des producteurs creusois.

Ce repas sera suivi de la **projection du film « Cultivez local ! »** réalisé par **l'ARDEAR Rhône Alpes (durée 56 min)** puis **d'échanges** autour de la thématique de l'approvisionnement de la restauration collective, de l'installation agricole, de la relocalisation de la consommation, des initiatives de chacun pour consommer durablement.

Participation sur réservation auprès de l'Adear Limousin (Fanny Jouitteau, fanny.ardear@gmail.com) ou de la Ciate (Sophie Provenchère, placcbrvciate@ccbrv.fr)

A noter dans vos agendas

Sous réserve de modification - contactez-nous !

5 et 6 octobre et 13 et 14 décembre	Formation « La vente directe de façon équitable et durable : se synchroniser dans la relation avec les clients » sur inscription	Lieu : à définir Contact : Antoine
10, 17, 24, 31 octobre et 21, 28 novembre	FORMATION S'INSTALLER PAYSAN « Mûrir son projet d'installation agricole » sur inscription	Lieu : plusieurs fermes Contact : Antoine
12 octobre	Soirée film-débat.	Lieu : Bourgneuf Contact : Fanny
26 octobre	Café Installation	Lieu : Aubusson Contact : Adeline
7 novembre	Accueil Collectif de porteurs de projet sur inscription	Lieu : Aubusson Contact : Adeline
6, 7, 13 et 14 novembre	FORMATION S'INSTALLER PAYSAN « Choisir ses statuts et s'appropriier le chiffrage de son projet » sur inscription	Lieu : à définir Contact : Antoine
8, 9 et 16 novembre	FORMATION S'INSTALLER PAYSAN « Construire et fortifier son projet collectif »	Lieu : à définir Contact : Antoine

Et toujours selon vos sollicitations, nous pourrions proposer des cafés-installation/transmission, des formations... près de chez vous !

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire.

ADEAR Limousin 05 87 50 41 03 ou ardearlimousin@gmail.com

JOURNAL "AVENIR AGRICOLE"

**PENSEZ A RENOUVELER
VOTRE ABONNEMENT POUR RECEVOIR
VOTRE JOURNAL EN 2017 !**

Journal d'informations agricoles et rurales des Confédérations paysannes du Limousin

**Votre soutien financier nous est indispensable
pour continuer à exister et vous informer !**

**Pour un abonnement de 1 an à notre
journal mensuel soit 10 numéros,
envoyez-nous :**

- un chèque de 15 euros à l'ordre de **L'AINARC**
- vos coordonnées complètes : adresse postale, contact tel et mail

Le tout adressé à :

**Confédération paysanne du Limousin
SAFRAN, 2 Av. Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES Cedex 1**

La Conf' à 30 ans : revivons et prolongeons la fête !

Et Voilà, la conf' a dignement fêté ses 30 ans... Certes, pas de gâteau d'anniversaire mais tellement d'indescriptibles images dans les yeux... Nous avons réussi ce pari fou de réunir à Alloué la conf... et bien au-delà. Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'abnégation et l'implication totale des nombreux bénévoles ! Immense merci à celles et ceux sans qui rien n'aurait été possible!!

Laurent Pinatel, porte-parole de la Conf' nationale

• **La Conf' à 30 ans, eux aussi !** Parcours et portraits d'une trentaine de paysan-nés confédéré-es trentenaires dans un numéro spécial de Campagnes Solidaires

www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=6068

• **Les débats de la fête des 30 Ans** : à découvrir, revivre et partager en libre accès sur la chaîne You Tube de la Confédération Paysanne

www.youtube.com/user/mno4457/feed

LA VRAIE VIE S'ASSURE ICI

31 agences à votre service en Corrèze

N°Cristal 0 969 320 319
APPEL NON SURTAXE

Retrouvez-nous sur groupama.fr



Groupama

Groupama d'Occ - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Occ - Siège social : 14 rue de Vidalhan, CS 93105, 31131 BALMA Cedex - 391 851 557 R.C.S TOULOUSE - Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 Rue Talibout, 75436 Paris cedex 09.

GUIDE INSTALLATION

Nous vous accompagnons à chacune des étapes clés de votre installation.

Guide mis à disposition en agence sous réserve de disponibilité.

ca-centrefrance.fr

12/2014 - CA 0002 - Titre qui a été publié au Journal Officiel de la République Française en qualité de publication de référence - Siège social : 12, avenue de la République - 41000 Blois - France - Numéro de téléphone : 02112 02112 - 02112